

Nouvelle Formation

Brevet professionnel

BP Responsable de Production légumières, fruitières, florales et de pépinières (Apprentissage)

Formation diplômante



 Diplôme de niveau 4

 Lieu de formation: Centre de formation Toulouse Auzeville

 Durée: 2 ans, à partir de septembre

 Rythme de l'alternance :

- 26 semaines en centre
- 66 semaines en entreprise

 Diplôme en UC

Le profil demandé

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou équivalent

Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Comment candidater ?

Sélection sur dossier (à télécharger et à déposer au Centre de formation d'Auzeville)

Entretien de motivation, tests de positionnement

Modalités financières

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur. Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.



Les atouts

1. Un premier pas significatif dans le monde du travail
2. Une rémunération mensuelle pendant toute la durée de votre formation
3. L'acquisition d'un véritable savoir-faire en tant qu'ouvrier horticole
4. Une formation professionnelle dans la Production Horticole



Les perspectives d'évolution

Poursuites d'études:

- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers (BP AP) niveau 4
- BTS Productions horticoles niveau 5
- Certificats de spécialisation



Les métiers visés

- Chef de culture
- Conducteur de travaux horticoles
- Chef de station
- Ouvrier agricole
- Encadrant



Objectifs

Le BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières en 2 ans forme des professionnels capables de gérer la production horticole, de coordonner une équipe, d'assurer la maintenance des équipements et de suivre l'aspect technico-économique des ateliers. Ils sont également formés à la commercialisation, à la valorisation et à la transformation des produits.

Programme de formation

Les cours au centre de formation alternent avec les périodes en entreprises. Les modules techniques de la production maraîchère et fruitière sur le centre de formation sont en mode AGRICULTURE BIOLOGIQUE .

UC1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole
Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture

UC2 : Assurer le pilotage technique des productions
Organiser la mise en oeuvre technique des opérations culturales
Coordonner le travail d'une équipe

UC3 : Réaliser les interventions sur les végétaux
Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux
Réaliser des travaux liés au développement des végétaux

UC4 : Intervenir sur les conditions de culture
Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des sols
Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux

UC5 = UCARE au choix : vendre de produits horticoles en direct ou mettre en oeuvre des actions de promotion de la filière horticole



Modalités d'évaluation

Le Brevet professionnel «responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières» est un titre organisé et délivré en unités capitalisables (UC), spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable (UC) correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.



Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômés et expérimentés dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions



Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme maraichage
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre Nouvelle formation

- Taux de réussite
- Taux de satisfaction
- Taux d'insertion à 6 mois:
- Taux de poursuite d'études:
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture):

Contact

Centre de formation Toulouse-Auzeville
Cité des Sciences Vertes
2, route de Narbonne – B.P 72647
31326 Castanet-Tolosan Cedex

Tel: 05 61 00 99 80

mail: cfa.toulouse@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr